

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU DE LA COMMUNAUTE

L'an deux mille quatorze, le 12 novembre à dix sept heures, les membres bureau de la Communauté se sont réunis dans la salle de réunion de la Maison de la Vallée sous la présidence de Monsieur MARTIN Jacques.

**PRESENTS** : Mme PIGNATEL Agnès, MM. MARTIN-CHARPENEL Pierre, BAGUE Patrice BOUGUYON Yvan, BERCHER Francis, LONGERON Michel, GILLY Lucien, NICOLAS Yves, MILLION-ROUSSEAU Daniel, FERRON Jean, GAMBAUDO Georges, NICOLAO Michel, BULTEL Jean Pierre et M. BOUVET Patrick.

**EXCUSE** : M. BEHETS Jan..

**Délibération n° 2014/156**

**OBJET : SERVICE ANNEXE SKI -CONVENTION COMMUNAUTE DE  
COMMUNES / ECOLE DE SKI FRANÇAIS-STATION DE STE ANNE  
LA CONDAMINE A COMPTER DE LA SAISON 2014/2015  
AVENANT N°3**

**CONSIDERANT** qu'au terme d'une convention signée le 3 Décembre 2009, prorogée par avenants n°1 et 2, l' Ecole de Ski Français de la Station de ski de Ste Anne a accepté de mettre à disposition deux de ses moniteurs pour constituer les équipes d'évacuation de téléportés sur la station

**CONSIDERANT** que l'ESF a donné son accord pour reconduire cette convention à compter de la saison 2014/2015

**VU** le projet d'avenant n° 3 établi à cet effet,

Le Conseil de Communauté  
Après délibéré  
A l'unanimité des membres présents

- **APPROUVE** les termes de cet avenant n° 3
- **AUTORISE** le Président à procéder à sa signature

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que ci-dessus.

Pour extrait certifié conforme

Le Président,  
**Jacques MARTIN.**

